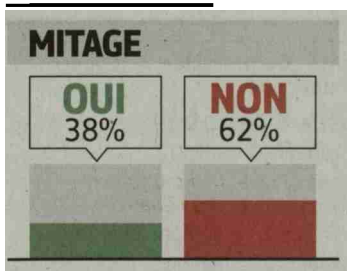




## Fribourg est la seule commune du canton à avoir accepté l'initiative contre le mitage

# Un non quasiment unanime

« NICOLAS MARADAN



**Aménagement** » Les Fribourgeois ont dit hier presque à l'unanimité à l'initiative fédérale visant à stopper le mitage du territoire. Une seule commune, la ville de Fribourg, a glissé dans l'urne un timide oui: le texte des Jeunes Verts y a convaincu 50,8% des votants. La capitale cantonale a néanmoins été suivie par d'autres agglomérations urbaines comme Neuchâtel (54,3% de oui), La Chaux-de-Fonds (56,4%) ou Lausanne (50,9%). «Dans les villes, la densification s'est déjà faite», observe le sénateur démocrate-chrétien Beat Vonlanthen.

Partout ailleurs, la proposition a donc été balayée. C'est en Singine que le refus a été le plus net avec 70,5% de non. Ce qui réjouit la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (pdc). «En tant que présidente du Groupement suisse pour les régions de montagne, je suis soulagée car, si cette initiative était passée, les terrains se-

raient devenus encore plus rares en altitude, et donc plus chers. Cela aurait pu provoquer un exode rural et vider ces montagnes dont nous sommes tous fiers et qui contribuent au développement du tourisme dans notre pays», explique-t-elle.

### Une prise de conscience

A l'échelle cantonale, le taux de bulletins négatifs s'est élevé à 62% (taux de participation: 33,5%). Ce qui place Fribourg parmi les huit cantons s'étant montrés le moins défavorables envers l'objet soumis au vote.

Cela reste un échec pour la gauche, qui avait apporté son soutien à l'initiative. Mais selon Gerhard Andrey, vice-président des Verts suisses, c'est un échec qu'il convient de relativiser. «Nous avons soutenu cette initiative, mais elle émanait à la base des Jeunes Verts. Et ce sont eux qui ont accompli le plus gros du travail. Dans ces conditions, parvenir à presque 40% de oui est un résultat impressionnant», estime-t-il. Président des socialistes fribourgeois, Benoît Piller renchérit: «Les électeurs ont maintenant pris conscience du fait que le sol n'est pas une denrée illimitée. Et il est désormais important que les plans d'aménagement soient respectés et que le nouveau plan directeur cantonal soit mis en œuvre, notamment

dans les communes.»

### Flexibilité

Beat Vonlanthen n'est pas tout à fait d'accord. «Ce message a déjà passé. Des dispositions ont été prises lors de la première révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Ce sera également le cas dans le cadre de la deuxième révision qui est en cours. Mais il est important de ne pas être trop restrictif, il faut garder une certaine flexibilité. Et ça marche: depuis 2012, les surfaces de zones à bâtir par habitant ont diminué en Suisse (passant de 309 à 291 mètres carrés, ndlr)», constate-t-il.

### Contre les locataires?

De son côté, l'UDC Emmanuel Kilchenmann remarque: «Cette initiative était assez extrême car elle aurait totalement figé la situation sans laisser au politique la possibilité de s'adapter. Et le texte se serait retourné contre les locataires ou les jeunes familles qui auraient voulu acquérir un jour un logement.» Dans un communiqué de presse, le PLR fribourgeois se réjouit également du résultat final. «Les communes et les cantons sont les mieux à même de gérer leur développement», insiste-t-il. »



La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch/

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'390  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Seite: 11  
Fläche: 42'507 mm²

Auftrag: 3007101  
Themen-Nr.: 999.222

Referenz: 72495402  
Ausschnitt Seite: 2/2



**«Les électeurs  
ont néanmoins  
pris conscience  
du fait que le sol  
n'est pas  
une denrée  
illimitée»**

**Benoît Piller**